

# IMPÔT SUR LE REVENU

S'occuper de vos impôts n'aura jamais été aussi facile !

Il est nécessaire de déclarer ses revenus pour bénéficier, le cas échéant, d'un remboursement, ainsi que pour mettre à jour votre taux de prélèvement à la source.

**NOUVEAU**

**Le service de vérification des avis d'impôt sur le revenu évolue sur impots.gouv.fr**

Depuis avril 2023, il est possible de vérifier :  
 → l'intégrité de l'avis grâce au code barre 2D-Doc présent sur le document.  
 → qu'il s'agit de l'avis correspondant à la dernière situation de l'utilisateur.

**ÉTAPE 1**  
**Comment s'assurer de l'intégrité de l'avis d'impôt ?**

Un code 2D-Doc est présent sur les avis d'impôt sur le revenu et sur les avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus (ASDR), document produit à l'issue de la déclaration de revenus en ligne afin de garantir l'intégrité du document transmis (donc non falsifié).

Ce code doit être lu avec une application pour smartphones/tablets : par exemple, l'application gratuite pour smartphone « 2D-Doc reader » (disponible sur iOS, Android ou Google Play).

Seules les deux premières informations qui doivent être saisies par l'utilisateur pour s'assurer de son intégrité :

- La « Date de signature du D-Doc » correspond pour les avis d'impôt, à la date de production de cet avis.

© ?

Documents

[PDF Impôt revenu](#)

Liens utiles

[Je déclare mes revenus en ligne](#)